

Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant

Labellisée EcoPhyto / Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

Comprendre le fonctionnement d'un sol agricole vivant, les constituants de la faune du sol. Être capable d'adapter ses pratiques de gestion de la fertilité. Connaître les itinéraires techniques par types de légumes.

Enjeux

L'approche du maraîchage sur sol vivant intéresse de plus en plus d'agriculteurs et de porteurs de projet. Elle permet de limiter ses besoins, de préserver la biodiversité et finalement de réduire le travail des maraîchers. Mais concrètement, comment s'y prendre pour mettre en application ces principes ? Comment faire en sorte que son sol soit capable « d'offrir le gîte et le couvert à la vie du sol » ? Par où commencer ? Quels sont les écueils à éviter ?

Contenu

- Bases du fonctionnement d'un sol agricole avec focus sur la vie du sol (3h à distance)
 - Gestion de la fertilité du sol, notion de « ration carbone », choix des amendements, engrais verts,...
 - Question de la mécanisation : quels outils spécifiques pour travailler ?
 - Atelier de co-construction d'itinéraires techniques par type de culture
 - Visites de terrain, observation de sols
- Evaluation de l'impact du maraîchage sur sol vivant sur son exploitation d'un point de vue économique, environnemental (notamment le changement climatique) et organisationnel au travers de la co-construction d'indicateurs de performance

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 02/02/2023

Tarifs

Adhérent 751€

Non adhérent 751€

Non agricole 751€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : Accessibilité PSH :

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

02 févr 2023 30000 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

Xavier Dubreucq, technicien maraîchage

09 févr 2023 30000 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

Xavier Dubreucq, technicien maraîchage

02 févr 2023 (3hrs)

Module à distance

01 mars 2023 (3hrs)

Accompagnement individualisé post formation, date à définir avec l'intervenant

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))